

N° 17

Bulletin communal  
d'informations  
de Rancennes

Décembre 2023  
Janvier 2024



# Choute si Plou Rancennes



## Mairie de RANCENNES

3 rue des Écoles  
08600 RANCENNES  
Tél. : 03 24 42 08 59

mairie-rancennes@orange.fr

### Horaires

du lundi au jeudi  
de 10 h 00 à 12 h 00  
de 16 h 00 à 18 h 00

Vendredi  
de 10 h 00 à 12 h 00

Directeur de publication  
Joël BOUCHER,

Rédactrice en Chef  
Évelyne DEVOUGE-AUDART

Rédaction  
Corinne BIDAULT,  
Joël BOUCHER,  
Christine CHAROT,  
Évelyne DEVOUGE-AUDART  
Philippe DUPONT  
et Jean-Claude FASSON

Crédit photos  
Mairie de Rancennes  
Paul MONDI

Tirage 350 exemplaires  
Imprimé sur du papier FSC

**Caligrafik**

Conception graphique & réalisation  
06 76 72 15 44  
studio@caligrafik.com



## Hommage à Jean-Claude DA SILVA

Né en 1971 à Revin, entré à la commune en 2019 pour des remplacements courts, puis recruté en tant que contractuel puis stagiaire en 2022, cet homme discret, humble et respectueux nous a quittés le 13 septembre dernier, de manière brutale.

Nous adressons toute notre sympathie à sa compagne Cynthia et à sa fille Célia.



# Le mot du Maire

Chères Rancennoises et chers Rancennois,

Déjà un an de passé, et c'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous. Nous venons de passer le cap de la moitié du mandat et il est temps de faire un premier bilan des actions menées sur notre commune. L'équipe municipale et moi-même nous sommes mis à la tâche sans ménager nos efforts, et les sujets qui suivent ne sont pas exhaustifs, nous aurons l'occasion d'en parler plus longuement aux vœux le 12 janvier 2024 :



- Des actions ont été engagées pour réduire la consommation d'énergie, qui est l'un des postes de dépense de fonctionnement le plus important pour une commune.
- Au travers du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics), nous essayons de rendre notre village accessible aux personnes à mobilité réduite comme la réglementation nous l'impose (loi de 2005).
- Nous avons mis en place des installations pour sécuriser la traversée de Rancennes, ce qui paraît cependant toujours insuffisant. Nous n'avons pas dit notre dernier mot sur le sujet. J'en profite pour faire appel à votre sens du civisme et du respect des uns et des autres : limitations de vitesse, stationnement sur les trottoirs...
- Nous avons réalisé quelques travaux afin de préserver certains riverains des inondations, mais d'autres actions à long terme sont engagées (budget d'étude de 250 000 € dans un premier temps).
- Nous avons conservé les actions envers nos aînés et nous n'avons pas oublié les plus jeunes : rénovation et amélioration de l'aire de jeux, soutien aux projets de l'école, repas et voyage des aînés, chèques cadeaux...
- Nous soutenons toujours le tissu associatif de notre commune et une nouvelle association a vu le jour à Rancennes.

Nous avons à cœur de considérer toutes les générations, de faire en sorte que toute la population cohabite, l'exercice n'est pas simple, mais notre équipe reste motivée et mobilisée pour l'autre moitié du mandat :

- Poursuivre les travaux de voirie dès 2024.
- Revoir l'éclairage public grâce au diagnostic réalisé à notre demande par la société ACERE.
- Poursuivre notre réflexion sur les économies d'énergie dans les bâtiments communaux.
- Garder la sécurité des Rancennoises et des Rancennois comme une de nos priorités.
- Faire en sorte que les chasseurs et les randonneurs puissent assouvir leurs passions
- Faire en sorte que le tissu associatif propose des activités accessibles et mettre à disposition nos infrastructures.
- Mettre en place une navette et faciliter le déplacement des personnes qui n'ont pas ou plus la possibilité de se déplacer en voiture.
- Trouver des financements pour permettre l'installation d'un city parc au profit de nos ados (étude terminée).

Les investissements à réaliser pour tenir nos ambitions sont colossaux mais nous agissons selon l'expression « en bon père de famille » et nous ne dépenserons pas l'argent que nous n'avons pas.

Il est en effet important de ne pas augmenter la part communale des impôts et de limiter le recours aux emprunts. Je peux vous assurer que je serai également présent dans toutes les institutions qui peuvent influencer sur les intérêts de Rancennes afin de répondre à vos attentes et besoins.

En cette période de vœux, je souhaite que la vie dans notre commune soit sereine, agréable et remplie de convivialité. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Joël BOUCHER  
Maire de Rancennes et Vice-Président de la Communauté de Communes Ardennes Rives de Meuse

## TRAVAUX RÉALISÉS

### Le blason

À l'initiative des agents techniques de la commune, une mise en valeur de l'entrée de notre village a été réalisée en 2023.

Après l'installation de murs de gabion et de graviers de couleurs, le dernier élément installé en octobre est le blason réalisé en métal par l'atelier Mass'Art de Givet.



Coût dalle et graviers:  
2 370 €  
Création et pose:  
5 515,28 €  
soit 7 885,28 €

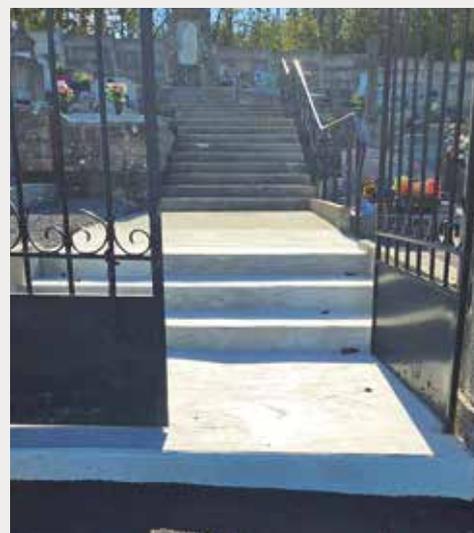
### Les travaux d'accessibilité au cimetière (dans le cadre du PAVE)

L'entrée principale du cimetière a été revue avec la reprise de la hauteur du trottoir, la mise à niveau du seuil, une réfection des marches et l'extension d'une marche palière pour permettre le passage d'un côté à l'autre sans repasser par les marches.

Sur le côté ont été créées une porte et une rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), reliant directement le parking.

Coût modification  
entrée, trottoir,  
mise aux normes  
et tablettes :

35 393,40 €



## Pose du rocher d'escalade, plaine de jeux salle multi-activités

Mi-juillet, le dernier élément de la nouvelle plaine de jeux a été posé. Il s'agit d'un rocher d'escalade d'une hauteur de 2,60 m, qui prend la place de l'ancienne structure multi-jeux.

achat  
et pose:  
18 840 €



## Réfection pont de la Chapelle

Coût:  
10 146 €

Suite aux inondations de 2022, le pont a dû être refait, du passage de l'eau à la chaussée.

La société Lemasson SA est intervenue en période creuse pour poser des drains et des buses, renforcer le passage et refaire une chaussée.



## TRAVAUX en cours >> Projets 2024

### Dossier « Inondations par ruissellement des eaux de pluie »

Suite au problème rencontré dans plusieurs secteurs du village lors des orages subis en juillet 2022, les services de l'EPAMA (Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents) ont présenté aux membres de la Commission « Travaux » l'avancée du dossier, lors d'une réunion le 12 janvier 2023.



250 000 € ont été inscrits au budget 2023 pour permettre dans un premier temps de financer l'étude et la rédaction du cahier des charges.

Une réunion publique s'est ensuite tenue avec les riverains le 3 avril 2023 pour les tenir informés du travail mené.

### Amélioration du cadre de vie

En prévision d'une rénovation, le square de la Dorenne et le Chemin des Prés ont fait l'objet d'un premier diagnostic afin de définir les priorités des travaux.

La société Ivoire a ainsi présenté aux riverains le document qui permettra la recherche du Maître d'Œuvre pour l'étude complète des travaux à effectuer.



Au programme : enfouissement des câbles téléphoniques

et électriques, réfection des trottoirs, des caniveaux et de la chaussée, désimperméabilisation

des sols au niveau des stationnements.

## Économies d'énergie

Soucieuse de limiter les dépenses liées à l'énergie, la commune a débuté une réflexion sur la maîtrise des celles-ci, notamment pour l'électricité.

La consommation globale est de 334 494 kWh pour l'année 2022 et 269 490 kWh pour la période de janvier à novembre 2023. Sont concernés les 7 bâtiments, le compteur « forain » près de la salle polyvalente, le poste des eaux usées Porte de Rancennes, et l'éclairage public (11 postes de commande).

Le contrat passé avec la Fédération Départementale d'Électricité des Ardennes a permis de limiter l'augmentation du prix du kWh.

● Quelques travaux d'isolation ont débuté, et pourraient se poursuivre en 2024 pour, là

encore, maîtriser les dépenses sur les bâtiments communaux. Mais c'est surtout grâce au changement de quinze radiateurs qu'une économie est espérée dans les lieux concernés.

En effet, quinze équipements éco-électriques ont été changés à la rentrée à l'école, au stade et aux ateliers municipaux. Ces équipements emmagasinent la chaleur pour la restituer ensuite (principe d'inertie).

● En juin 2022 a été mise en place la coupure nocturne de l'éclairage public de minuit à 4 heures, permettant de passer de 33 762 kWh (juin à novembre 2022) à 23 755 kWh (juin à novembre 2023).

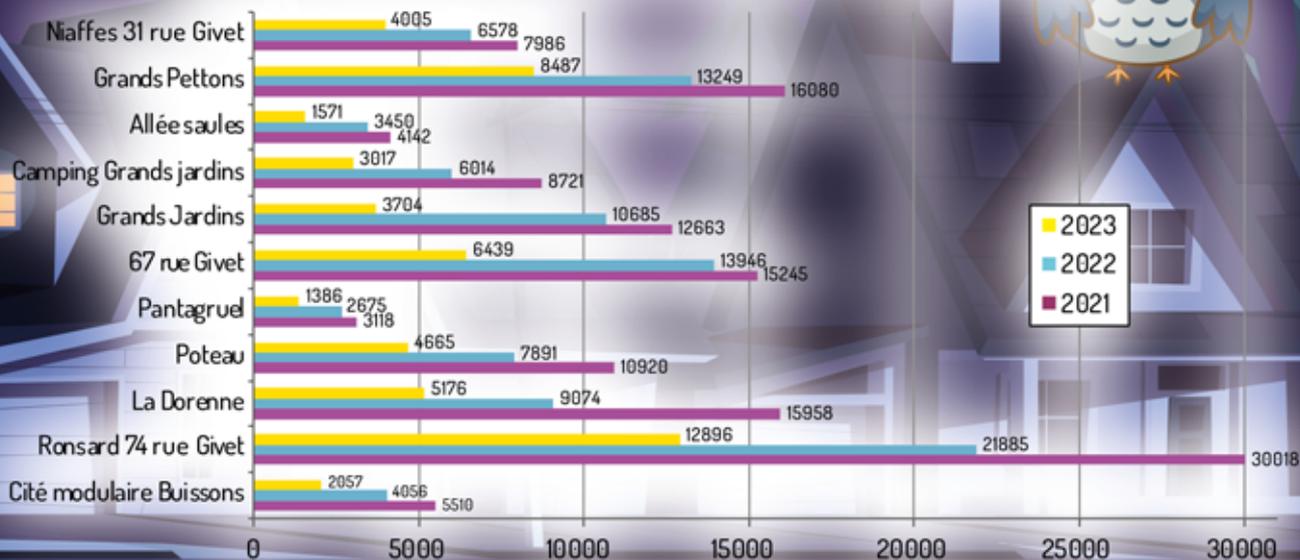
Achat et pose:  
35 250,84 €

Lissée sur 12 mois, la baisse est donc de 25 % de consommation.

● Un diagnostic a été confié à la société ACERE. Présenté en octobre, ce bilan devrait dans les prochains mois permettre la réalisation de mises en conformité du réseau d'éclairage public, et envisager le passage de la gestion de la maintenance à la Fédération d'Électricité des Ardennes.



Consommation éclairage public 2021/2022/janv-nov 2023 (en kWh)



## Étude de la mise en place d'une navette

À l'automne, un feuillet a été déposé dans chaque boîte à lettres, proposant la mise en place d'un transport pour se rendre au marché le vendredi matin et au centre commercial de Givet (jour à définir). Basée sur un besoin réel, cette étude, pour laquelle 300 questionnaires ont été distribués, a reçu seulement 31 réponses, soit 10,3 %.

Voici le résultat :

NON	OUI
13	18
	Centre Commercial
15	Marché de Givet
	10

Concernant une remarque faite à propos des bus scolaires, ceux à destination de la cité scolaire sont gérés par le Département (collège) et la Région (Lycée). Ils ne sont pas de la compétence des communes, Rancennes ne peut donc intervenir ni sur leur nombre, ni sur les horaires.

## Le repas des aînés

Retour cette année, le 19 mars, du traditionnel repas à la salle polyvalente après une interruption de deux années (crise sanitaire). 73 participants ont été ravis de se retrouver dans une atmosphère plus que sympathique, autour du repas concocté par Charlène Liénard, avec une animation musicale de Xavier Animation.



Coût :  
4 464,11 €

18 personnes, dans l'impossibilité physique de se déplacer, ont pu bénéficier d'un portage à domicile.





## Le voyage des aînés

Le 14 septembre 2023 a eu lieu une journée à Amiens où 38 de nos aînés ont eu l'occasion de visiter la cathédrale Notre-Dame, puis de déguster un excellent repas.

L'après-midi, ils ont apprécié une visite guidée des hortillonnages en barque sous le soleil.



## La section Marche du RACLS

Rendez-vous chaque lundi à 13h 30 à la salle polyvalente. (adhésion obligatoire)



## Le sentier de Sylvie

Pour la sécurité de tous, un nouveau sentier balisé a été ouvert par les sections ME2V et marche du RACLS. Il borde la rue de Charnois sur 250 m, après le cimetière de notre commune. À son issue, il est très important de respecter les consignes de sécurité car il faut longer la D65 sur la droite avant de pouvoir traverser la route en bénéficiant d'une meilleure visibilité pour les automobilistes et les piétons.



Ce sentier a été dédié à notre amie SYLVIE, marcheuse et amoureuse de la nature, suite à sa disparition prématurée l'été passé.

La Mairie de Rancennes soutient les actions menées pour la mise en valeur de notre village et de ses environs. Le travail bénévole d'entretien et de balisage est réalisé au profit de tous. En cas de dégradations volontaires, une plainte sera déposée en gendarmerie.



# Nettoyons la nature!

Depuis de nombreuses années, l'école soutient l'opération « Nettoyons la nature » organisée par les centres E. Leclerc.

Cette année encore, l'école de Rancennes a participé à cet événement le vendredi 29 septembre, consacré à la préservation de l'environnement avec la participation des parents.



La section ME2V, Valorisation du patrimoine naturel et historique, un lundi par mois de 8h30 à 11h30.

## La section ME2V : le panorama sur Charlemont

Le RACLS vient d'installer un panorama du versant sud du fort de Charlemont. Il vous permettra d'identifier les éléments du paysage atypique qui s'offre à votre regard.

En effet, c'est uniquement vu de Rancennes que l'on peut découvrir toute l'histoire du fort, de l'origine en 1554 jusqu'à la ligne Maginot des intervalles de 1939.

Ce panorama est situé sur la route d'Aviette à 400 m de la salle polyvalente.



*En avant la musique!*

## La chorale du RACLS



## Le Concert solidaire Harmonie Municipale de Givet



## En avant la musique!

« Et si on chantait ! », sous la direction de Jean-Claude Fasson, se réunit tous les mercredis soir pendant une heure et demie, à la salle polyvalente de Rancennes, pour répéter et mettre en place les différentes prestations et concerts.

Cette année 2023 a, une nouvelle fois, été riche en événements musicaux. Après la participation au marché de Noël de Hierges le 3 décembre 2022, l'envie

leur est venue d'organiser un événement pour la **fête de la musique**. Elle a donné, le **21 juin**, un concert qui a fait revivre un instant notre petite église Saint-Léger, qui a résonné de chansons empruntées aux grandes stars de la variété française, anglo-saxonne, et de chants gospel. Ce fut un moment très apprécié suivi de collations préparées par les membres du RACLS.

Invités par Maryvonne Mautalent, animatrice de l'atelier chant à l'EHPAD « Val de Meuse » de Givet, les choristes sont allés chanter avec les aînés le **1<sup>er</sup> avril**. Ils y sont retournés le **25 novembre** pour le plus grand plaisir des résidents.

La chorale et les enfants de l'école primaire de Rancennes ont participé à la **commémoration de l'armistice 1918**, organisée par la mairie, **vendredi 10 novembre**.

Après le terrible incendie qui a ravagé le domicile de M<sup>me</sup> Coulon et de son fils Salomon, musicien au sein de l'Harmonie de Givet, cette formation, sous la direction de Sébastien Germain, a sollicité Monsieur Boucher, maire de notre commune, pour organiser un **concert solidaire** au profit de ces deux personnes sinistrées, qui ont tout perdu, sauf le saxophone de Salomon. Serait-ce un miracle?

150 personnes sont venues assister à cet événement à la salle « Stéphane Pilard » **dimanche 5 février**. Ce fut un moment aussi convivial qu'émouvant devant l'élan de solidarité.



# En avant la musique!

## Le concert de Noël



**Dimanche 10 décembre**, l'Harmonie de Givet a donné son **concert de Noël** à la salle Culturelle et Sportive « Stéphane Pilard » de Rancennes. En 1<sup>re</sup> partie, l'ensemble du Conservatoire « Pop Band

Académie » a joué des airs jazz, blues et rock. La 2<sup>e</sup> partie fut consacrée à Noël sur des airs jazzy bien connus de tous. Ce fut aussi une première pour la chorale du RACLS qui a chanté un chant gospel et une chanson

de Josh Groban accompagnée par les musiciens de l'Harmonie. Dans une ambiance de style cabaret, les applaudissements nourris de l'assemblée ont montré que cette prestation fut bien appréciée.



## Gospel à l'église

Pour clôturer cette année, la chorale a donné un concert de **chants gospel et de Noël**, **dimanche 17 décembre**, en l'église Saint-Léger du village. Ces chants et chansons ont plongé le public dans la magie de Noël et leur ont fait ressentir l'âme de la musique blues et soul. Pendant l'entracte, vin chaud et gourmandises ont été proposés par les membres du RACLS.



## Illuminations en chansons

À l'approche de Noël, la Chorale était aussi présente à l'**illumination de sapin de Noël, vendredi 15 décembre**, suivi du marché de Noël de l'école de Rancennes à la salle polyvalente.

Des chants de Noël ont accompagné les enfants alors qu'ils accrochaient leurs propres décorations au sapin, installé par la municipalité.

## Une nouvelle association : « Savate et Fit club »



À la rentrée de septembre 2022, une nouvelle association a vu le jour à Rancennes. Elle a d'ailleurs participé cette année à la fête du village, avec une démonstration en extérieur, et organise régulièrement des actions en plus des cours qui ont lieu à la salle sportive et culturelle « Stéphane Pilard » **les mardis et jeudis de 19 h 00 à 21 h 00.**

## Les rendez-vous traditionnels

### Le marché aux fleurs

Le 6 mai, 202 bons de 15 € offerts par la mairie ont été dépensés.



3 030 € attribués pour le remboursement des bons utilisés.

### La Marche de nuit

Cette édition a réuni une centaine de participants le 4 mars. Tous étaient ravis du circuit et de la fameuse soupe à l'oignon!

## Les sections et rendez-vous du RACLS



Atelier « **Tapisserie d'ameublement** »  
le jeudi de 18 h 00 à 20 h 00 et  
le vendredi de 14 h 00 à 17 h 00



# Ça bouge à Rancennes



Cours de zumba  
le lundi de 19 h 30 à 20 h 30



Aquagym  
à la piscine Rivéa  
le mardi de 9 h 30 à 10 h 30



Atelier créatif  
« peinture sur soie »  
le mercredi  
de 13 h 30 à 17 h 00



Pilate Power et Gym bal  
le mardi de 20 h 00 à 21 h 00

# Ça bouge à Rancennes

Atelier Peinture  
le mardi et le jeudi  
de 13 h 30 à 17 h 30



Cours de « Mix danse »  
pour les enfants 5-10 ans  
le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30



Cours de Gymnastique  
« cours sport santé »  
le jeudi de 10 h 00 à 11 h 00



Cours de Yoga  
ouvert à tous  
le jeudi de 20 h 00 à 21 h 15

## La fête patronale 2023

**Samedi 2 septembre**

Par un temps clément, la société de chasse communale a organisé un repas convivial suivi de son concours de pétanque annuel avec 34 doublettes inscrites.

De nombreux lots ont clôturé cette journée.



Deux châteaux gonflables ont été mis à disposition des enfants. Un mini-tournoi de foot a été proposé avec plusieurs équipes. Une belle ambiance!!!

Des crêpes, barbes à papa, barbecue et buvette étaient présents pour satisfaire tous les gourmands.



Pour clôturer cet après-midi, le concert du groupe « VIP Cover Band » a su animer cette soirée de façon très dynamique. Quel régal!!!

# Ça bouge à Rancennes

Dimanche 3 septembre

La brocante comptait de nombreux exposants par une belle journée ensoleillée.

Dans la matinée, des gerbes ont été déposées au monument aux morts de la mairie par les différentes associations patriotiques et des élus. L'Harmonie de Fromelennes toujours fidèle les a accompagnés jusqu'à la salle polyvalente où un vin d'honneur était servi.

Coût:  
7303,22 €



Tout au cours de la journée, plusieurs activités étaient proposées pour petits et grands : démonstration de l'association « Savate et Fit club », châteaux gonflables, tatouages éphémères, maquillage, gyropodes, parcours mini-pompiers.



Pour les papilles, rien n'a été oublié : barbecue et buvette étaient tenus par l'association du RACLS. Un moment convivial très apprécié par tous.

Rendez-vous à l'année prochaine !



**MERCREDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE**, les maires-adjoints de la commune de Rancennes se sont rendus au cimetière pour la cérémonie organisée par le Souvenir Français. En présence des maires des communes voisines, des représentants du Souvenir

Français, des porte-drapeaux et de trois musiciens de l'Harmonie de Givet, des gerbes ont été déposées aux monuments aux morts du cimetière par les représentants de la Commune et la présidente du Souvenir Français, afin d'honorer toutes les

personnes qui ont sacrifié leurs vies pour notre patrie.

Lors de ce devoir de mémoire, la Marseillaise et les sonneries aux morts ont résonné en haut de notre village.

**VENDREDI 10 NOVEMBRE** fut l'occasion de se souvenir de l'armistice 1918 mettant fin à la première guerre mondiale.

Monsieur le Maire, Joël Boucher, avait convié ses élus, les maires des communes voisines, les représentants des associations patriotiques et l'Harmonie de Fromelennes, aux monuments aux morts, sis à côté de la mairie. Une lettre du ministre des Armées, lue par la 1<sup>re</sup> adjointe, a rendu hommage à tous ces soldats qui ont combattu et perdu la vie pendant ces quatre années de souffrance et d'atrocité. N'ont pas été oubliés les soldats de l'armée française qui sont morts

lors de missions à l'étranger en 2023. Dépôt de gerbes, sonneries aux morts et la Marseillaise ont conféré à cette cérémonie le haut respect dû à toutes ces victimes.

Les enfants de l'école de Rancennes accompagnés de la chorale du RACLS ont repris tous ensemble la Marseillaise et le Chant du départ.

Faire participer les enfants de l'école est important car ils se souviendront, certainement, de ces moments où eux aussi ont contribué à ce devoir de mémoire.



## Le Correspondant défense

C'est un élu qui a été désigné par les membres du conseil municipal d'une commune.

Sa mission s'organise autour de 3 axes :

→ Informer et assurer la protection des Français et leurs

intérêts sur le territoire national et extérieur.

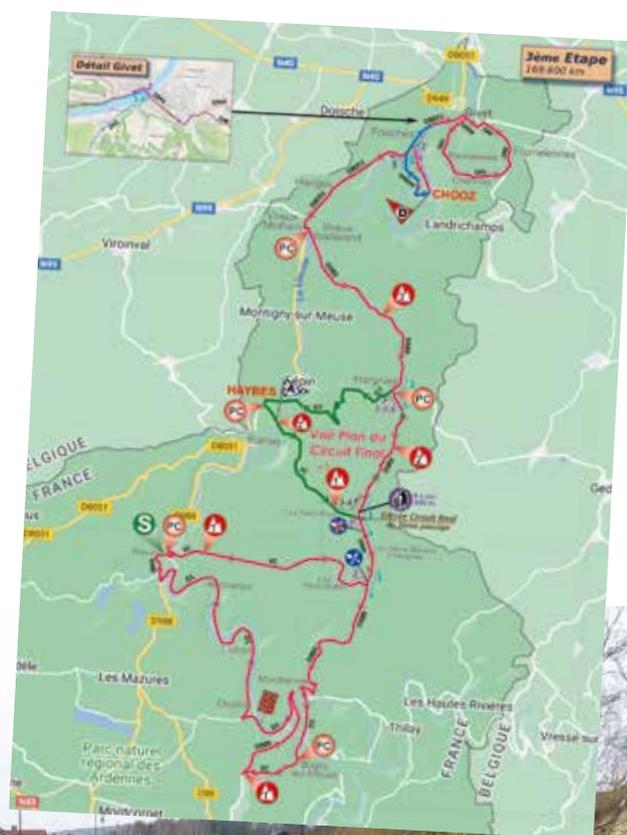
→ Sensibiliser les jeunes générations à la défense en leur faisant comprendre les valeurs qui fondent la République par le biais de la journée défense et citoyenneté entre autres.

→ Assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance, la solidarité.

Lors de sa séance du 3 juillet 2020, le Conseil Municipal de Rancennes a désigné Christine CHAROT comme correspondant Défense de la commune.

## Circuit des Ardennes (08/04/2023)

Une nouvelle fois cette année, la troisième étape du circuit des Ardennes Chooz – Haybes, longue de 169,6 km, incluait un passage des coureurs cyclistes par notre commune. Il était 12 h 01 lorsque les coureurs ont traversé le village à toute allure pour poursuivre leur route vers Fromelennes, Givet, Hargnies, Bogny sur Meuse et retour sur Haybes. C'est toujours un immense plaisir pour les habitants de Rancennes d'assister à cet événement d'autant plus que notre commune est située sur le tracé d'une des étapes du circuit pour la deuxième fois consécutive.



## Et du côté de l'école cette année ?

À la rentrée de septembre 2023, l'école accueillait 50 élèves. 5 enfants feront leur rentrée en Janvier 2024 en TPS.

L'équipe des enseignantes et des personnels communaux est composée :

- Julie Coppée, Directrice (CE2 / CMI / CM2) : 17 élèves
- Sophie Gallois (TPS / PS / MS / GS) : 13 élèves
- Noémie Laurent-Rossi (CP / CE1) : 20 élèves

- Isabelle Tatinclau : ATSEM
- Fanny Papillier, adjointe d'animation en charge de la BCD
- Karima Meddour et Liliane Foucaud, adjointes technique
- Marie-Anne Dailly, adjointe d'animation périscolaire

Comme chaque année, l'équipe s'est investie dans de nombreux projets avec les élèves :

## L'année scolaire 2022-2023



● Le 16 mars au matin a eu lieu le **concours mathématiques Kangourou** pour les classes de CE2 à CM2 ainsi que le **concours mathématiques Koala** pour les classes de CP et de CE1.

La remise des récompenses a eu lieu le vendredi 2 juin à 15 h 30 en présence de parents.

Félicitations à nos élèves qui ont tous obtenu un classement honorable, voir très honorable !

● Les élèves de la classe de CE2 ont passé le **permis piéton** le 23 mai 2023.

Le permis piéton s'adresse aux élèves de CE2 mais la classe étant multi-niveaux, il a été permis aux enfants de CP et de CE1 de le passer.

● L'an dernier, un **projet artistique** s'était mis en place dans l'école sous forme de résidence d'artiste avec Louise Hallou.

Celle-ci est revenue le vendredi 2 juin afin de présenter le film qu'elle a monté sur la restitution du projet.

Les élèves et les familles ont été conviés.



● La **Kermesse** de fin d'année a eu lieu le vendredi 23 juin 2023 à la salle Culturelle et Sportive de Rancennes.

Au programme, un petit spectacle présenté par les élèves, puis jeux de kermesse, barbecue et buvette.

Tout ceci avec l'indispensable participation de l'APER (Association des Parents d'Élèves de Rancennes) et des volontaires.



## CÔTÉ VOYAGES

● Le vendredi 12 mai, un **voyage à Verdun** pour les CM1-CM2 avec la visite du Fort de Vaux, village détruit de Fleury, Ossuaire de Douaumont et un parcours dans la forêt de Douaumont ont été organisés.

● **Spark'oh** pour la classe de CP-CE1-CE2 le vendredi 9 juin. Les CP-CE1 ont réalisé un parcours thématique « Moi

et la technologie » avec un éveil à la science, des activités mathématiques, l'éducation par la technologie.

Pendant ce temps-là, les CE2 ont participé à l'animation de « l'électricité dans l'air » avec un éveil à la science, l'éducation à la technologie, et à la citoyenneté. Découverte des propriétés du courant électrique, de l'électricité statique, les élèves ont tenté de produire eux-mêmes de

l'électricité en fabriquant des piles ou encore en manipulant des panneaux solaires.

● La classe de maternelle, elle, a effectué son **voyage scolaire au château de Vêves** le vendredi 16 juin avec une chasse au trésor dans le château. Nos petits écoliers étaient déguisés en princesses et en chevaliers et ont dansé sur de la musique du Moyen Âge.

## L'année scolaire 2023-2024



● Monsieur Philippe BASTIEN, lui, a animé de septembre à décembre des séances de basket à la salle Culturelle et Sportive avec la classe de CE2-CM1-CM2. Ces séances ont fait l'unanimité et étaient vivement attendues !



● La classe de CM a été inscrite à l'action Foot à l'école, un cycle de Football se déroulant sur 3 séances a été réalisé avec Monsieur Jean-Louis Mazzeo, ancien joueur du Club de Sedan et membre de la Commission Technique Départementale (CTD) au district des Ardennes.

● Les séances de natation ont repris fin novembre et se dérouleront jusqu'en février, tous les jeudis après-midi pour les classes du CP aux CM2.

● Dans le cadre de la liaison école-collège, les élèves de la classe de M<sup>me</sup> COPPÉE, bénéficient d'un éveil à la langue espagnole le mardi après-midi toutes les 2 semaines. M<sup>me</sup> FLAHUTEZ, professeure d'espagnol au collège vient avec plaisir faire découvrir cette langue aux élèves de primaire.

Les chiffres, l'alphabet, les couleurs, ... sont abordés en chanson notamment. Cette année, le projet de liaison portera sur les émotions. Des albums de littérature seront abordés.



## Exercice Nucléaire : Évacuation de l'école de Rancennes



Le mardi 12 septembre, un exercice de grande ampleur a eu lieu autour de la centrale nucléaire de Chooz, visant à tester son organisation de crise et sa collaboration avec les différents partenaires dont les services de l'État. La date était connue depuis quelque temps mais le scénario était inconnu de tous. Dans ce cadre, il était prévu d'évacuer une des écoles situées à moins de 10 kilomètres de la centrale vers le Centre des Congrès des Vieilles Forges.

Et c'est l'école de Rancennes qui a testé l'évacuation des élèves et de son personnel!

En effet, Julie COPPEE-TOUPET a été avertie le matin par la Directrice départementale de l'Éducation Nationale vers 8 h 50, du scénario suivant: « une fuite

a lieu à la centrale nucléaire de Chooz avec un fait aggravant, une tempête est en cours, des fils électriques se seraient détachés et mettraient en danger la structure du bâtiment de l'école. Une évacuation est nécessaire. Des bus doivent arriver pour

9 h 15, l'équipe scolaire doit préparer les enfants à partir ».

La situation a été expliquée aux élèves, elle a été présentée sous forme de jeu, le but étant de ne pas créer de climat anxieux.





Les enfants ont été préparés dans le calme avec du matériel (bouteilles d'eau, quelques paquets de gâteaux, des changes pour les plus petits...).

Et une fois arrivés aux Vieilles Forges, les enfants ont eu un moment pour goûter, puis une

présentation de la journée et de ses ateliers a été faite.

Les élèves de maternelle ont pu participer à des parcours et des jeux de motricité.

Les élèves du CP au CM2 ont tourné sur 3 ateliers : les

premiers secours avec la Croix rouge, un film sur les dangers nucléaires, et un jeu interactif sur les risques majeurs.

Une journée riche et instructive où chacun a bien tenu son rôle. Bravo!

## À propos de la cantine

En fin d'année, le prestataire des repas de la cantine de Rancennes a fait savoir que son activité de restauration collective prendrait fin au 31 janvier 2024. Les maires des villages environnants concernés se sont réunis dans l'urgence pour trouver une solution, afin d'assurer la continuité du service.

À l'heure de parution de ce bulletin, un autre prestataire devrait prendre le relais pour permettre à nos bambins de se restaurer avant de reprendre les cours...

À suivre!



## Le Centre aéré



À l'initiative des municipalités de Fromelennes et de Rancennes, l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) s'est déroulé pendant les vacances d'été, du 10 juillet au 18 août 2023, sur les deux sites.

55 enfants de 6 à 14 ans se sont inscrits pour profiter des activités proposées par l'association « le Lien » à Fromelennes du 10 au 28 juillet, et à Rancennes du 29 juillet au 18 août. Comme l'an passé, une navette était mise à disposition pour transporter les enfants sur chaque site.

À noter que des enfants issus d'autres communes ont pu participer à ce centre de loisirs car, pendant cette période de vacances scolaires, ils étaient hébergés chez leurs grands-parents résidant à Rancennes.

31 petits Rancennois sur les 55 inscrits ont profité des nombreuses activités mises en place par les huit animateurs. Ils se sont rendus à la piscine et au bowling du centre aqualudique Rivéa de Givet, au cinéma de l'espace de spectacles « Le Manège ». Ils se sont également adonnés à des activités

regroupant jeux d'extérieurs et initiation au basket à la salle Culturelle et Sportive « Stéphane Pilard » mise à leur disposition par la commune.

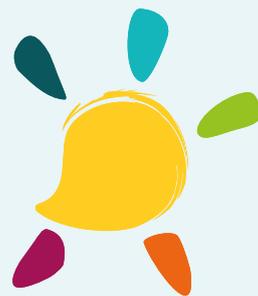
Les vendredis ont été consacrés aux sorties à la journée : Walibi, Pairi Daiza, Terr'Altitude et Charlemont pour des parties de laser game et jeux de piste.

**Merci aux deux municipalités,** à l'association « Le Lien », aux animateurs : Maud, Ingrid, Sylvie, Geoffrey, Ludivine, Tina, Julie, Paule, sans qui, le centre aéré n'aurait pu exister cette année.

Participation au Téléthon

# AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Cette année encore, la commune de Rancennes était présente lors de la marche du téléthon 2023, assurant le ravitaillement à mi-chemin entre Fromelennes et Chooz.

## Halloween

La fin octobre a donné lieu au cortège des enfants déguisés pour Halloween. Plus de 70 ogres, monstres et fantômes ont ainsi écumé les rues du village où les habitants leur ont réservé le meilleur accueil.

Une mise en commun des bonbons récoltés et un goûter a clôturé cette initiative de l'Association des Parents d'Élèves APER de Rancennes, en collaboration avec le RACLS.



## Accueil du Saint-Nicolas

Samedi 2 décembre, nombreux étaient les enfants à attendre le Saint patron des écoliers... Goûter, bonbons, spectacle et Père Fouettard étaient bien au rendez-vous...



## Le Marché de Noël de l'école



.....

## Distribution de chèques-cadeaux aux aînés

En fin d'année, nos aînés ne sont pas oubliés, une distribution de **CHÈQUES CADEAUX** de 30 € est faite à chaque habitant de la commune âgé de plus de 60 ans.

Coûts :  
6120 €

.....

## Le site Internet de Rancennes

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site de notre commune, vous y trouverez des infos et un formulaire pour nous contacter.

Pour le visiter, tapez

<https://rancennes.fr> ou [www.rancennes.fr](http://www.rancennes.fr)



## Bienvenue à Rancennes

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune.

Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à vous faire connaître en Mairie et à vous inscrire sur les listes électorales.

Les personnes qui souhaitent bénéficier des actions mises en place par la commune pour nos aînés doivent impérativement se signaler en mairie l'année de leur soixantième anniversaire.

## Les parts d'affouage

Le tirage a eu lieu le vendredi 20 janvier 2023 : 61 parts, à couper à partir de février et à débarder en juillet et août.



# Un peu de réflexion et de détente...

**MOT à RAYER** : Le mot mystère : C'EST UN PROGRÈS !

ACADÉMIE	CERVEAU	IMAGERIE	PAIX	PRESSION	SÉRÉNITÉ
AGRÉGÉ	CODÉINE	JOIE	PATIENT	PSYCHOLOGIE	SOIN
ANESTHÉSIE	DÉTENTE	LECTURE	PENSÉE	RAVISSEMENT	SOULAGEMENT
ANXIÉTÉ	DIÉTÉTIQUE	MALADE	PERCEPTION	RÉCIT	SYMPTÔME
BAUME	ÉPANOUISSE-	MÉDICAL	POSOLOGIE	REPOS	TENSION
BONHEUR	MENT	MÉDITATION	POULS	RESPECT	THÉRAPIE
CALME	ÉTUDE	MORAL	PRATICIEN	SANTÉ	VITALITÉ
CAPACITÉ	GUÉRISON	NEUROLOGUE	PRATIQUER	SENSATION	YOGA

E	T	E	I	X	N	A	N	O	I	T	A	S	N	E	S	O	U	L	A	G	E	M	E	N	T
T	I	C	E	R	P	O	S	O	L	O	G	I	E	S	A	N	T	E	N	S	I	O	N	D	N
N	T	H	E	R	A	P	I	E	I	R	E	G	A	M	I	B	S	A	T	O	G	R	E	I	E
E	A	C	A	P	A	C	I	T	E	T	U	D	E	C	O	N	O	O	M	I	O	A	I	E	M
T	C	N	O	I	S	S	E	R	P	E	A	L	J	I	O	T	C	N	P	N	L	L	C	T	E
E	A	P	A	T	I	E	N	T	O	E	O	T	O	S	R	D	P	E	H	E	O	A	I	E	S
D	D	L	E	C	T	U	R	E	U	E	C	X	I	A	P	Y	E	M	R	E	R	A	T	T	S
A	E	T	I	N	E	R	E	S	L	T	M	R	E	D	O	I	O	I	Y	V	U	N	A	I	I
L	M	A	N	E	S	T	H	E	S	I	E	L	E	G	E	R	G	A	N	S	E	R	R	Q	V
A	I	T	N	E	M	E	S	S	I	U	O	N	A	P	E	M	U	A	B	E	N	A	P	U	A
M	E	D	I	C	A	L	E	I	G	O	L	O	H	C	Y	S	P	R	A	T	I	Q	U	E	R

## SUDOKU

Un **sudoku** est un jeu de "logique", il est composé de 81 cases segmentées en 3 x 3 blocs de 3 x 3 cases.

Il faut remplir la grille avec des chiffres de 1 à 9, de sorte que, chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3 cases par 3 contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

Un sudoku n'a toujours qu'une seule solution possible, à vous de la trouver.

Les solutions seront sur le site Internet [www.rancennes.fr](http://www.rancennes.fr)

		5		3				
9	6			1			4	
	8		6	2	9			
								4
6	2		7	4	5		9	3
7								
			3	5	4		1	
	5			6			3	8
				7		6		

# Pain au miel, ancêtre du pain d'épices

## Recette

Faire chauffer le four à 220 °C (thermostat 8-9). Graisser le moule à gâteaux.

Dans une casserole, verser le lait et ajouter le miel et le sucre.

Mettre à chauffer sur feu moyen pendant quelques minutes tout en remuant jusqu'à ce que le miel et le sucre soient fondus.

Retirer du feu le mélange quand il est chaud et ajouter les épices. Mélanger.

Verser la farine dans un saladier. Ajouter le bicarbonate de soude. Mélanger.

Ajouter petit à petit le lait sucré tiède, en remuant bien pour éviter les grumeaux.

Verser la pâte dans le moule et mettre à cuire pendant 10 minutes à 220 °C puis baisser le four à 180 °C et laisser cuire 40 minutes.

Pour conserver longtemps ce pain au miel et pour qu'il ne se dessèche pas, le placer dans un sachet en plastique ou le manger rapidement.

## Ingrédients

- 400 ml de lait
- 650 g de farine
- 100 g de sucre roux (vergeoise si possible)
- 250 g de miel liquide (le faire chauffer à feu doux pour le rendre liquide)
- 1 cuillère à café de bicarbonate de soude alimentaire (à défaut, de la levure chimique mais comme son nom l'indique, elle est chimique)
- 1 à 2 cuillères à café d'un mélange d'épices fait par vos soins : cannelle, gingembre, anis, cardamome... Suivant vos goûts.



Bon appétit!



janvier 2023  
à décembre 2023

## Naissances et Reconnaissances

PALOMARES Nathan Pierre Philippe Nicolas, né le 7 février 2023  
VAN AUDENAERDE Jade, née le 12 février 2023  
GAPE Lynao, né le 3 mars 2023  
ISSAADI Elias, né le 20 avril 2023  
SIMONS Aurore Lorena, née le 13 juin 2023

## Mariages

Sarah BRUNEAUX et Jimmy David Kévin SOLAK  
mariés le 20 mai 2023  
Eléonore BIAGUI et Patrice Marcel Ghislain LAURENT  
mariés le 24 juin 2023  
Anaïs Thérèse Marguerite Irma MAREE et Jessy BOUKHERAS  
mariés le 22 juillet 2023  
Isabelle Cécile MARICHAL et Philippe Louis Maurice GILLES  
mariés le 19 août 2023

## Décès

BRISVILLE Bernard Marcel, décédé le 24 avril 2023  
LECAMP Danielle, épouse MAKUWCZYNSKI, décédée le 21 juillet 2023

*Vous voudrez bien noter que les naissances, mariages et décès  
ne sont renseignés qu'à partir du moment où ils sont enregistrés en Mairie.*

